



IMESESSAD Eurométropole
89 Avenue de Colmar
67 100-STRASBOURG
Pôle Handicap et Insertion

1. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

137 enfants, jeunes et jeunes adultes ont été accompagnés par le SESSAD agréé pour accompagner 90 enfants, adolescents, jeunes adultes.

La collaboration entre les 3 IME et le SESSAD Eurométropole a permis une fluidité dans la poursuite des parcours des jeunes au sein des structures.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

L'ensemble des professionnels du SESSAD ont été formés à la VIAS – Vie Intime Affective et Sexuelle - par le planning familial durant 3 jours. Une salariée participe au réseau VRAI autour de la santé sexuelle.

Un partenariat avec le planning familial est en place.

Dans le cadre de l'incitation à bouger et à pratiquer une activité physique régulière, le service est en lien avec des structures sportives extérieures. Un conventionnement avec la FAIG – Football Association Illkirch-Graffenstaden permet des entraînements de football hebdomadaires et se clôture par un évènement sportif inter association.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Des actions culturelles se sont tenues autour d'une exposition d'art plastique, de la tenue d'un atelier théâtre et d'un atelier d'écriture.

2. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Pilotage et de la démarche

En 2023, en lien avec la réactualisation du projet d'établissement commun aux 4 sites la démarche qualité a été organisée autour d'un Copil et de groupes de travail thématiques destinés à produire des procédures ou des actions correctives dans l'optique d'améliorer les services proposés aux bénéficiaires.

Il est noté que des professionnels ont été associés à la réactualisation du projet d'établissement au travers d'un Copil qui s'est tenu 11 fois depuis le lancement de la démarche en 2021 et a fait l'objet de 3 journées pédagogiques communes aux 4 structures en 2022.

La communication du projet d'établissement aux équipes a eu lieu suite à sa présentation au CSE et à sa validation par le Conseil d'Administration.

4.1 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

MSQualité a été présenté à l'ensemble des professionnels de la structure dans ses principales fonctionnalités. Une attention particulière a été portée à la formation des professionnels au module gestion des événements indésirables. L'alternance qualité est intervenue à plusieurs reprises sur le site pour accompagner collectivement voire individuellement des salariés.

Les équipes ont été informées du choix de SILAO en tant que DUI et de la gestion de projet lié à son déploiement en 2024.

4.2 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Le comité éthique a été saisi sur une situation.

L'ensemble des professionnels a été formé à la démarche d'autodétermination, démarche destinée à prendre en compte l'expression des souhaits et des besoins des jeunes et de leurs familles.

La réflexion autour d'une procédure harmonisée « gestion des comportements problème » a également débuté.

En 2024, la Charte éthique sera diffusée à l'ensemble des professionnels et le Plan de Prévention des risques de Maltraitance associatif sera personnalisé sur chaque site.

4.3 Gestion des risques

- **Gestion des événements indésirables**

Prise en main généralisée de MSQualité par les équipes

Formation et permanences par le service qualité alternante qualité (rencontre avec les professionnels)

- **Gestion des plaintes et réclamations**

En voie d'amélioration

- **Autres aspects de la gestion des risques**

Plan Bleu en cours de rédaction en 2023

PPMS en cours d'élaboration en 2023

4.4 Formalisation des documents socles de la structure

Projet d'établissement validé en 2023

Procédures socles en cours de rédaction durant l'année 2023

4.5 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

- Droits de la personne accompagnée

Afin d'améliorer l'accès à la compréhension des missions et des objectifs développés pour le jeune, par les familles d'origine étrangère qui ne maîtrisent pas le français, le service a fait appel au dispositif d'interprètes Migration santé

Un accompagnement à l'accès aux droits est effectué par les professionnels vers les dispositifs du milieu ordinaire.

Une enquête de satisfaction à destination des familles et des jeunes est menée au moment de la rencontre PPA.

Une réunion à destination des familles des petits a été menée pour présenter les dispositifs existants spécialisés après les 6 ans de l'enfant.

L'ensemble du personnel est formé à la démarche d'autodétermination.

La trame PP prévoit le recueil de la parole du jeune et de la famille

Chaque bénéficiaire bénéficie d'une revue de son projet.